



Dossier du BHI No. S1/1001/WP

LETTRE CIRCULAIRE 45/2011
29 juillet 2011

PROPOSITIONS DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE BUDGET DE L'OHI POUR 2012

- Références :
- a) Article 8 du Règlement financier de l'OHI
 - b) Décision 24 de la XVIIème Conférence HI - Programme de travail 2008-2012
 - c) Décision 32 de la XVIIème Conférence HI - Budget quinquennal 2008-2012

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances,

1. Conformément à l'Article 8 du Règlement financier de l'OHI, le budget de l'OHI proposé pour 2012 (**Annexe A**) est soumis, par la présente, aux membres de la Commission des finances (CF) aux fins de commentaires. Le BHI a établi ce budget à partir du Programme de travail pour 2012 et du budget quinquennal approuvé par la XVIIème Conférence HI.

Bien qu'il n'ait pas été demandé aux membres de la CF de revoir le Programme de travail de l'OHI proposé pour 2012 (**Annexe B**), le Comité de direction pense que celui-ci fait partie intégrante du budget et c'est pourquoi il est inclus dans la présente. Un document explicatif qui accompagne le programme de travail et le budget de l'OHI pour 2012 (**Annexe C**) développe les brefs renseignements et les chiffres fournis dans les principaux documents.

2. Nous attirons votre attention sur les ajustements en ce qui concerne les revenus dans la préparation de cette proposition :

Tableau I : Revenus :

Le budget quinquennal approuvé par la XVIIème Conférence HI prévoit, pour 2012, un accroissement de la valeur unitaire de la part de 3,0 %, soit un accroissement de 3 984,48 € à 4 165,57 €. Cependant, compte tenu de la santé financière toujours satisfaisante de l'Organisation, le Comité de direction conservera la même valeur unitaire de la part que celle utilisée depuis 2005, à savoir 3 984,48 €.

Le budget proposé pour 2012 tient compte de la diminution nette de trois parts en raison de changements dans les chiffres de tonnage déclarés et de l'accroissement général du nombre d'Etats membres, autant de modifications intervenues depuis l'approbation du budget quinquennal par la XVIIème Conférence HI. Cette situation a entraîné un accroissement du nombre de parts qui est passé de 673, comme prévu dans le budget quinquennal, voir à la référence c), à 684. Compte tenu des quatre parts impayées qui viennent s'ajouter à la suspension de deux Etats membres, le nombre de parts utilisées pour le calcul des revenus s'élèvent à 680, pour atteindre un revenu de contribution prévu de 2 709 446 Euros.

Les chiffres présentés sous « autres revenus » ont été révisés afin de tenir compte :

- d'un ajustement de la taxe interne sur les salaires (161 860 € au lieu de 172 284 €) ;
- d'une réduction dans les ventes de publications à la suite de la décision de fournir la plupart d'entre elles gratuitement (1 500 € au lieu de 10 500 €) ;
- d'une diminution des intérêts perçus sur les comptes bancaires en raison de la baisse des taux d'intérêt (30 000 € au lieu de 47 500 €).

Les revenus totaux prévus de l'OHI s'élèvent à : 2 911 006 Euros.

Tableau II : Dépenses :

Le Comité de direction propose de fixer des dépenses strictement équilibrées à hauteur de 2 911 006 €, comme indiqué ci-dessous. Ce niveau de dépenses est légèrement inférieur à celui approuvé par la XVIIème Conférence HI, soit 3 041,916 €, dans le cadre de l'adoption du budget quinquennal (voir référence c) :

<i>Chapitre I :</i>	<i>Coûts afférents au personnel :</i>	2 185 720 Euros
<i>Chapitre II :</i>	<i>Coûts d'exploitation courants :</i>	532 035 Euros
<i>Chapitre III :</i>	<i>Dépenses d'investissements :</i>	67 051 Euros
<i>Chapitre IV :</i>	<i>Affectation des fonds :</i>	126 200 Euros

Le total des dépenses s'élève à : 2 911 006 Euros

En résumé, le nombre de parts, la valeur de la part, les revenus et les dépenses sont au niveau du budget 2011.

3. Le programme de travail de l'OHI proposé pour 2012 (voir **Annexe B**) est indiqué dans les trois programmes de l'OHI, tels que définis dans le plan stratégique de l'OHI approuvé par les Etats membres à la CHIE de 2009.

Son contenu est extrait du Programme de travail quinquennal approuvé à partir duquel il a été établi et des nouvelles activités qui en ont découlé. Pour chaque élément du programme de travail, les orientations stratégiques et les indicateurs de performance les plus pertinents du plan stratégique ont été indiqués en référence.

4. Il est demandé aux membres de la Commission des finances de réviser l'**Annexe A** et de fournir leurs commentaires, le cas échéant, au BHI, avant le **20 septembre 2011**. Le programme de travail et budget de l'OHI pour 2012 seront communiqués aux Etats membres pour approbation finale, dès que possible, après cette date.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur

Pièces jointes :

- Annexe A - Budget de l'OHI proposé pour 2012
- Annexe B - Programme de travail de l'OHI proposé pour 2012
- Annexe C - Programme de travail & budget de l'OHI pour 2012 - Document explicatif.

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANISATION

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

BUDGET FOR 2012
TABLE I - INCOME - (Euros)

ANNEX A

Budget approuvé 2010 Approved budget	Budget approuvé 2011 Approved budget	Budget quinquennal 2012 Approved 5Years Budget	
0,00	0,00	4,55	(1,5% for 2011) (3,0% for 2012)
682,0	683,0	673,0	
3 984,48	3 984,48	4165,57	
2 717 415	2 721 400	2 803 432	
1 500	1 500	10 500	
0	0	0	
25 000	25 000	47 500	
8 100	8 100	8 200	
157 650	163 460	172 284	
-----	-----	-----	
2 909 665	2 919 460	3 041 916	
=====	=====	=====	

BUDGET POUR 2012
TABLEAU I - REVENUS - (Euros)

ANNEXE A

		Budget révisé 2012 Updated budget
Percentage of increase proposed (%)		0,00
Pourcentage d'augmentation proposé		
Final number of shares		680
Nombre de parts définitif		
Unit share value - Valeur unitaire de la part		3984,48
A. CONTRIBUTIONS		
Contributions	684	2 725 384
provision for suspended Member States	-4	-15 938
Basis for budget estimates	680	2 709 446
B. SALES OF PUBLICATIONS		1 500
Ventes de publications		
C. ADVERTISEMENTS IN PUBLICATIONS		0
Annonces dans les publications		
D. INTEREST ON BANK ACCOUNTS		30 000
Intérêts sur comptes en banques		
E. EXTRAORDINARY INCOME		8 200
Revenus exceptionnels		
F. INTERNAL TAX		
Imposition interne		161 860

		2 911 006
		=====

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
BUDGET POUR 2012
TABLEAU II - DEPENSES - (Euros)

Budget approuvé 2010 Approved budget Euros	Budget approuvé 2011 Approved budget Euros	Budget quinquennal 2012 Approved 5Years Budget Euros	CHAPTER - CHAPITRE	Budget révisé 2012 Updated Budget Euros
			I. PERSONNEL COSTS	
			DEPENSES DE PERSONNEL	
2 137 133	2 202 520	2 276 160	Salaries Directing Committee - Comité de direction	2 185 720
			Salaries Other staff - Autres membres du personnel	
			Social charges - Charges sociales	
			Benefits and Pensions - Prestations de retraite	
			Controllable Personnel cost - Coût de personnel	
533 626	532 035	548 820	II. CURRENT OPERATING COSTS	532 035
			DEPENSES DE GESTION COURANTE	
			Maintenance, communications, etc.. - Entretien et communications	
			Consulting - Consultants	
			Travels - Déplacements	
			Publications	
69 248	67 273	69 300	III. CAPITAL EXPENDITURE	67 051
			DEPENSES DE CAPITAL	
			IV. ALLOCATIONS TO FUNDS	
8 000	8 100	8 200	- GEBCO Fund - Fonds pour la Carte Bathymétrique	8 200
3 000	3 000	3 000	- Renovation Fund - Fonds de rénovation	3 000
40 000	30 000	40 000	- Conferences Fund - Fonds pour les conférences / assemblées	40 000
20 000	20 000	20 000	- Director's Removal Fund	20 000
			Fonds pour le déménagement des Directeurs	
65 000	55 000	55 000	- Capacity Building Fund - Fonds de renforcement des capacités	55 000
0	0	0	- Printing Fund - Fonds d'impression	0
-----	-----	-----		-----
2 876 007	2 917 928	3 020 480		2 911 006

TABLE II A : DETAILED EXPENDITURE - Détail des dépenses

Budget approuvé 2010 Approved budget Euros	Budget approuvé 2011 Approved budget Euros	Budget quinquennal 2012 Approved 5Years Budget Euros	CHAPTERS AND ITEMS Chapitres et postes budgétaires	Budget révisé 2012 Updated Budget Euros
439 700	459 000	454 672	I. PERSONNEL COSTS - Dépenses de personnel	
570 500	589 500	589 489	a) Salaries - Directing Committee - Comité de direction	451 000
129 500	134 700	136 074	b) Salaries - Category A - Personnel de Catégorie A	581 500
436 800	451 400	456 905	- Translators - Personnel de Traduction	134 700
6 000	6 000	11 536	- General Services (B & C) - Services généraux	451 400
			Overtime for B & C Categories - Heures supplémentaires	6 000
36 400	37 617	38 075	(Costs dependent on Salaries)	
320 900	330 890	336 348	c) Annual Bonus (B & C Categories) - Gratification annuelle	37 617
			d) Payment to Retirement schemes - Cotis, patronale de retraite	330 890
15 000	15 425	17 137	e) Insurances based on wages - Assurances assises sur salaires	15 425
65 500	69 638	73 149	f) Medical (GAN premiums) - Primes médicales versées au GAN	69 638
14 500	11 500	33 122	g) Family Allowances - Allocations familiales	11 500
16 500	11 500	37 633	h) Education Grants - Allocations pour frais d'études	10 700
			(Costs independent of Salaries)	
70 000	70 000	70 000	i) Medical claims paid - Remboursements de soins	70 000
-15 000	-15 000	-15 000	Medical - refunds from GAN - Remboursements obtenus du GAN	-15 000
0	0	0	j) Home rental - Indemnité de logement	
9 000	9 000	13 664	k) Home Leave - Congés dans les foyers	9 000
0	0	0	m) Pensions to retired staff - Pensions versées aux retraités	
5 100	5 100	5 100	n) Miscellan. Personnel Expenses - Autres dépenses de personnel	5 100
			(Controllable Personnel costs)	
6 250	6 250	6 832	o) Salaries - Temporary staff - Personnel temporaire	6 250
10 483	10 000	11 424	p) IHB Staff training - Formation du personnel du BHI	10 000
-----	-----	-----		-----
2 137 133	2 202 520	2 276 160	TOTAL CHAPTER I	2 185 720

Budget approuvé 2010 Approved budget Euros Budget approuvé	Budget approuvé 2011 Approved budget Euros	Budget quinquennal 2012 Approved 5Years Budget Euros	TABLE II A - Continued CHAPTERS AND ITEMS Chapitres et postes budgétaires	Budget révisé 2012 Updated Budget Euros
			II. CURRENT OPERATING COSTS	
			(Maintenance, communications, etc...)	
58 400	59 600	60 724	a) Maintenance of building - Entretien des locaux	59 600
2 200	2 200	2 000	Multirisk insurance - Assurance multi-risques	2 200
37 200	39 200	38 643	Maintenance of IT equipments - Entretien des équipements	39 200
8 000	8 500	14 396	b) Office Stationery - Fournitures de bureau	8 500
42 000	43 000	44 163	c) Postage, telephone, telex, telefax - Télécommunications	43 000
3 000	3 300	3 897	d) Local Travel - Déplacements locaux	3 300
6 000	6 000	6 603	e) Bank Charges - Charges bancaires	6 000
45 000	43 000	40 000	f) Consultancy (Others than Auditors) - Consultants (hors audit)	43 000
4 300	4 300	4 438	g) Auditors fees - Honoraires du commissaire aux comptes	4 300
21 000	21 000	20 219	h) Public Relations - Relations publiques	21 000
1 000	1 000	1 000	i) Miscellan. Operating Expenses - Autres charges d'exploitation	1 000
			(Travel costs)	
50 000	45 000	47 000	j) Cap. Building (Progr. 3, Elem 3.3-3.5) - Renfor, des capacités	45 000
228 000	230 000	238 135	k) Long Distance (Others, except just above) - Grands déplacements	230 000
			(Publications costs)	
12 000	12 000	12 123	l) I.H. Review - Revue hydrographique internationale	12 000
15 526	13 935	15 479	m) Other publications - Autres publications	13 935
-----	-----	-----		-----
533 626	532 035	548 820	TOTAL CHAPTER II	532 035

Budget approuvé 2 010 Approved budget Euros	Budget approuvé 2 011 Approved budget Euros	Budget quinquennal 2 012 Approved 5Years Budget Euros	CHAPTERS AND ITEMS Chapitres et postes budgétaires	Budget révisé 2012 Updated Budget Euros
			III. CAPITAL EXPENDITURE - Dépenses d'équipement	
30 000	35 000	30 000	a) Purchase of IT equipments - Equipements informatiques	35 000
13 000	11 000	13 000	b) Furniture & other equipments - Mobilier et autres équipem.	11 000
1 248	1 273	1 300	c) Purchase Publications & Binding - Reliures et publications	1 051
25 000	20 000	25 000	d) Depreciation of fixed assets - Dépréciat, des immobilisations	20 000
-----	-----	-----		-----
69 248	67 273	69 300	TOTAL CHAPTER III	67 051
=====	=====	=====		=====
2 740 007	2 801 828	2 894 280	ANNUAL OPERATING COSTS - Coût opérationnel annuel	2 784 806
=====	=====	=====		=====
			IV. ALLOCATION TO FUNDS - Dotations aux fonds dédiés	
8 000	8 100	8 200	- a) GEBCO Fund - Fonds pour la Carte bathymétrique	8 200
3 000	3 000	3 000	- b) Renovation Fund - Fonds de rénovation	3 000
40 000	30 000	40 000	- c) Conferences Fund - Fonds pour Conférences & Assemblées	40 000
20 000	20 000	20 000	- d) Removal of Directors Fund - Déménagement des directeurs	20 000
65 000	55 000	55 000	- e) Capacity Building Fund - Fonds de Renforcement des capacités	55 000
0	0	0	- f) Printing Fund - Fonds d'impression	0
-----	-----	-----		-----
136 000	116 100	126 200	TOTAL CHAPTER IV	126 200
-----	-----	-----		-----
2 876 007	2 917 928	3 020 480	TOTAL EXPENDITURE - Dépense totale	2 911 006
=====	=====	=====		=====

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
BUDGET POUR 2012

TABLEAU III : RECAPITULATION BUDGETAIRE - (Euros)

Budget approuvé 2010 Approved budget Euros	Budget approuvé 2011 Approved budget Euros	Budget quinquennal 2012 Approved 5Years Budget Euros	CHAPTERS AND ITEMS	Budget révisé 2012 Updated Budget Euros
2 876 007	2 917 928	3 020 480	Net Expenditure - Dépenses nettes	2 911 006
2 909 665	2 919 460	3 041 916	Income - Revenus	2 911 006
-----	-----	-----	Budget Excess - Excédent budgétaire	-----
33 658	1 532	21 436	Budget Deficit - Déficit budgétaire	0
0	0	0	Support to the IRF	0
0	0	0		0
-----	-----	-----	Effect on capital - Effet sur le capital	-----
33 658	1 532	21 436		0
=====	=====	=====		=====

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
Programme 1 "Affaires générales"					
	Elément 1.1 Coopération avec les Organisations Internationales et participation aux réunions appropriées			1.2,1.3, 3.3,4.1	SPI1,4,5,6,WPI6,7,8,34,36
1.1.1	RCTA - Réunions des parties consultatives au Traité sur l'Antarctique		1.2.10		
1.1.2	COMNAP - Conseil des directeurs des programmes nationaux relatifs à l'Antarctique	Aucune dépense prévue en 2012	1.2.13		
1.1.3	FIG - Fédération internationale des géomètres	Aucune dépense prévue en 2012	1.2.6		
1.1.4	GEO - Groupe sur l'observation de la Terre		1.2.16		
1.1.5	AISM - Association internationale de signalisation maritime		1.2.4		
1.1.5a	- Liaison interorganisationnelle				
1.1.5b	- Coordination pour l'Arctique				
1.1.5c	- Comité sur la navigation électronique				
1.1.5d	- Conférence de l'AISM sur les STM				
1.1.6	AIP - Association internationale des ports	uniquement si nécessaire (improbable)	1.2.7		
1.1.7	IAATO - Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique	Aucune dépense prévue en 2012	1.2.14		
1.1.8	ACI - Association cartographique internationale		1.2.5		
1.1.8a	- Conférence	Aucune dépense prévue en 2012			
1.1.8b	- Commission relative aux normes				
1.1.9	CEI - Commission électrotechnique internationale	Aucune dépense prévue en 2012	1.2.9		
1.1.10	OMI - Organisation maritime internationale		1.2.2		
1.1.10a	- ASSEMBLEE	Aucune dépense prévue en 2012			
1.1.10b	- COMSAR				
1.1.10c	- MSC				
1.1.10d	- NAV				
1.1.10e	- TCC				
1.1.11	COI - Commission océanographique intergouvernementale		1.2.3		
1.1.11a	- Conseil exécutif				
1.1.11b	- Groupe d'experts du GLOSS	Aucune dépense prévue en 2012			
1.1.12	ISO - Organisation internationale de normalisation		1.2.8		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
1.1.13	IPGH - Institut panaméricain de géographie et d'histoire	Aucune dépense prévue en 2012	1.2.11		
1.1.14	AGPAOC - OMAOC Association de gestion portuaire d'Afrique occidentale et Organisation maritime pour l'Afrique occidentale et centrale		1.2.12		
1.1.15	SCAR - Comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR)	Aucune dépense prévue en 2012	1.2.15		
1.1.16	NU - Nations Unies		1.2.1		
1.1.16a	- UNICPOLOS - Processus consultatif informel des Nations Unies sur les océans et le Droit de la mer	Aucune dépense prévue en 2012			
1.1.16b	- GGIM - Comité proposé d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géographique globale				
1.1.17	Autres organisations internationales		1.2.1		
1.1.17a	- CIRM		1.2.1		
1.1.17b	- Union européenne	INSPIRE	1.2.16		
		BLAST			
		Conférence e-Nav en cours			
1.1.17c	- Association mondiale des SDI		1.2.1		
1.1.17d	- AIPM - Association internationale des pilotes maritimes		1.2.1		
1.1.17e	- Groupe de travail de l'OTAN sur les informations géographiques numériques		1.2.1		
Elément 1.2 Gestion de l'information				1.1,2.1, 2.6	SPI2,6,WPI1,2,3,4,5,15,16,17,18,30
1.2.1	Développement et maintenance du site web de l'OHI	Aucune dépense prévue en 2012	4.1.1		
1.2.2	Communication entre le BHI et les Etats membres par lettres circulaires	Aucune dépense prévue en 2012	4.1.2		
1.2.3	Publications de l'OHI - production, révision		4.1.3		
1.2.4	Publications hydrographiques dont aucun organisme spécifique n'est chargé - M12, S-23, S-60, etc.		3.2.5		
1.2.5	Bibliothèque technique du BHI		4.1.4		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
	Element 1.3 Relations publiques			1.3, 3.3, 3.4	SPI1,4,5,6,WPI8, 34,35,36
1.3.1	Relation avec le Gouvernement de Monaco et avec d'autres représentations diplomatiques	Aucune dépense prévue en 2012	4.2.1 4.2.5		
1.3.2	Journée mondiale de l'hydrographie		4.2.2		
1.3.3	Promotion auprès des parties prenantes de l'OHI :				
1.3.3a	- présentation de documents aux conférences, etc	Conférence N.Z. sur les levés en eaux peu profondes	4.2.3 4.2.5		
	- présentation de documents aux conférences, etc	Hydro 2012			
	- présentation de documents aux conférences, etc	CHC			
1.3.3b	- Information bisannuelle des parties prenantes à l'OHI	Aucune dépense prévue en 2012			
1.3.4	Soutien aux relations publiques		4.2.6		
1.3.5	Articles de magazines et production de la Revue hydrographique internationale		4.2.7		
	Elément 1.4 OHI			1.1, 3.4, 4.1	SPI1,4,4bis,6,WPI1,2,3,4,5,24,25,26, 27,31,32
1.4.1	Nouvelle structure de l'OHI	Aucune dépense prévue en 2012	5.1.1		
1.4.2	Programme de travail et budget de l'OHI	Aucune dépense prévue en 2012	5.1.2 5.2.9		
1.4.3	Plan stratégique de l'OHI et suivi des performances		5.1.3		
1.4.4	Administrateur du dispositif de la S-63 et soutien à la S-62		3.3.2		
	Elément 1.5 Gestion du BHI			1.1	SPI6,WPI2,4,5
1.5.1	Administration du BHI	Aucune dépense prévue en 2012	5.2.1		
1.5.2	Règlement du personnel du BHI	Aucune dépense prévue en 2012	5.2.2		
1.5.3	Service de traduction du BHI		5.2.3		
1.5.4	Procédures financières du BHI	Aucune dépense prévue en 2012	5.2.4		
1.5.5	Manuel des procédures du BHI en ce qui concerne les activités permanentes	Aucune dépense prévue en 2012	5.2.5		
1.5.6	Formation du personnel		5.2.6		
1.5.7	Maintenance des locaux du BHI		5.2.7		
1.5.8	Achat d'équipement de bureau				
1.5.8a	- mise à niveau de routine des logiciels et matériels informatiques		5.2.8		
1.5.8b	- fourniture et autre équipement				

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
	Elément 1.6 Conférence hydrographique internationale			1.1, 4.1	SPI1,6,WPI1,36
1.6.1	XVIIIème CHI (ou Assemblée de l'OHI si le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI est entré en vigueur)	couvert par le Fonds pour les Conférences	5.3.2		
Programme 2 "Services et normes hydrographiques "					
	Elément 2.1 HSSC			1.3,1.4	SPI2,4,5,7,WPI8,9,10,11
2.1.1	Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC)		3.1.1		
2.1.2	- Développement de la S-100 et des normes pour les MSDI		3.5.1		
2.1.3	- Développement des publications nautiques - S4, S11, S52, S57, S100, S101, S10n, INT1,2,3		3.3.1		
	Elément 2.2 ABLOS			1.5, 4.4	SPI1,4,WPI3,41
2.2.1	ABLOS - Comité consultatif sur le Droit de la mer		3.1.16		
2.2.2	Manuel sur les aspects techniques du Droit de la mer (Manuel TALOS)		3.6.2		
2.2.3	Assistance technique du Groupe de travail TALOS	Aucune dépense prévue en 2012	3.6.3		
	Elément 2.3 CSPCWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.3.1	CSPCWG - Groupe de travail sur la normalisation des cartes et sur les cartes marines.		3.1.3		
	Elément 2.4 DIPWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.4.1	DIPWG - Groupe de travail sur la présentation des informations numériques		3.1.4		
	Elément 2.5 DPSWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.5.1	DPSWG - Groupe de travail sur le dispositif de protection des données		3.1.6		
	Elément 2.6 DQWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.6.1	DQWG - Groupe de travail sur la qualité des données		3.1.19		
	Elément 2.7 EUWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.7.1	EUWG - Groupe de travail sur la mise à jour des ENC	aucune réunion de prévue	3.1.20		
	Elément 2.8 HDWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.8.1	HDWG - Groupe de travail sur le Dictionnaire hydrographique		3.1.8		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
2.8.2	Dictionnaire hydrographique (S-32)	aucune dépense prévue en 2012	3.2.3		
	Elément 2.9 MSDIWG			2.5, 4.2	SPI1,2,WPI28,29,39
2.9.1	MSDIWG - Groupe de travail sur les infrastructures des données spatiales maritimes		3.5.2		
	Elément 2.10 SNPWG			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.10.1	SNPWG - Groupe de travail sur la normalisation des publications nautiques (SNPWG)		3.1.5		
	Elément 2.11 TSMAD			1.4	SPI5,WPI9,10,11
2.11.1	TSMAD 23- Groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD)		3.1.2		
2.11.1	TSMAD 24- Groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD)		3.1.2		
2.11.1	TSMAD 25 - Groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD)		3.1.2		
2.11.2	Atelier sur les besoins des utilisateurs de la S-101		3.1.2		
	Elément 2.12 TWLWG			1.4, 1.5	SPI5,WPI9,10,11, 12
2.12.1	TWLWG - Groupe de travail sur les marées et les niveaux des eaux		3.1.11		
2.12.2	Publications du groupe de travail sur les marées et les niveaux des eaux	aucune dépense prévue en 2012	3.2.4		
	Elément 2.13 Qualité des ENC - Soutien technique			1.4, 1.5	SPI5,WPI9,10,11, 12
2.13.1	Primar / IC-ENC JTWG		3.1.12 3.3.4		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
Programme 3 " Coordination et soutien interrégional"					
	Elément 3.1 IRCC			1.3,2.1,2.2	SPI2,4,5,7,8,WPI8,15,16,17,18,19,20,21,22
3.1.0	Comité de coordination interrégional : A) Organiser, préparer et diriger l'IRCC4 conjointement avec la réunion du CBSC, la première semaine de juin, en un lieu qui doit encore faire l'objet d'une décision, abrité par le RU. B) Rendre compte à la XVIIIème CHI. C) Fournir des conseils au BHI sur la révision de la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de planification à la fin de chaque cycle annuel, en 2012.		1.1.16		
	Elément 3.1 Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées			2.2	SPI8,WPI19,20,21,22
3.1.1	CHRA - Commission hydrographique de la région Arctique		new		
3.1.2	CHMB - Commission hydrographique de la mer Baltique		1.1.6		
3.1.3	CHAO - Commission hydrographique de l'Asie orientale		1.1.3		
3.1.4	CHMAC - Commission hydrographique de la Més-Amérique et de la mer des Caraïbes		1.1.10		
3.1.5	CHN - Commission hydrographique nordique		1.1.1		
3.1.6	CHOIS - Commission hydrographique de l'océan Indien septentrional		1.1.13		
3.1.7	CHAtSO - Commission hydrographique de l'Atlantique sud-ouest		1.1.14		
3.1.8	CHPSO - Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest		1.1.9		
3.1.9	CHUSC - Commission hydrographique USA/Canada		1.1.4		
3.1.10	CHA - Commission hydrographique sur l'Antarctique		1.1.15		
3.1.11	CHR oeuvrant pour achever une couverture appropriée en ENC au 31 décembre 2010	aucune dépense prévue en 2012	1.1.18 1.1.19		
3.1.12	Participation du secteur industriel aux réunions des CHR	aucune dépense prévue en 2012	1.1.20		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
	Élément 3.2 Augmentation de la participation des Etats non membres	aucune dépense prévue en 2012		2.2,2.3,4.3	SPI4,7,8,WPI19,20,21,22,23,24,25,40
3.2.1	CHATO - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI. Conformité avec la Règle V de la Convention SOLAS et participation aux réunions des CHR.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.1		
3.2.2	CHMAC- Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI. Conformité avec la Règle V de la Convention SOLAS et participation aux réunions des CHR.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.3		
3.2.3	CHMMN - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI. Conformité avec la Règle V de la Convention SOLAS et participation aux réunions des CHR.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.8		
3.2.4	CHOIS - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.6		
3.2.5	CHZMR - Conformité avec la Règle V de la Convention SOLAS et participation aux réunions des CHR.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.5		
3.2.6	CHAIA - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI. Conformité avec la Règle V de la Convention SOLAS et participation aux réunions des CHR.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.4		
3.2.7	CHPSO - Mise en œuvre d'une stratégie visant à accroître la participation des Etats non membres aux activités de l'OHI. Conformité avec la Règle V de la Convention SOLAS et participation aux réunions des CHR.	aucune dépense prévue en 2012	1.3.2		
3.2.8	Les CHR encouragent l'approbation des demandes d'adhésion à l'OHI en cours.	aucune dépense prévue en 2012	NEW		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
	Elément 3.3 Gestion du renforcement des capacités			1.3,2.3,3.3,4.4	SPI1,4,4bis,5,8, WPI8,23,24,25,34, 41,42,43
3.3.1	CBSC - Sous-comité de l'OHI sur le renforcement des capacités		2.1.1		
3.3.2	Gestion du fonds sur le renforcement des capacités (Fonds CB)	aucune dépense prévue en 2012	2.1.2		
3.3.3	Réunions avec d'autres organisations, des agences de financement, le secteur privé et les universités		2.1.3		
3.3.4	Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités		2.1.4		
3.3.5	Programme de travail sur le renforcement des capacités	aucune dépense prévue en 2012	2.1.5		
3.3.6	Suivi des activités et initiatives du CB. Poursuivre le développement des procédures.	aucune dépense prévue en 2012	2.1.6		
3.3.7	CINC - Comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine.		2.1.7		
3.3.8	Fourniture de directives aux institutions de formation	aucune dépense prévue en 2012	2.1.8		
3.4.2	Visite de conseil et d'évaluation technique - Bangladesh et Sri Lanka	FONDSCBC			
3.4.3	Visite de conseil et d'évaluation technique – Maurice et Seychelles	FONDS CBC			
3.4.4	Visite technique aux autorités maritimes - Bahreïn & Qatar	FONDSCBC			
3.4.5	Visite technique aux autorités gouvernementales - Koweït	FONDS CBC		2.2.1	
3.4.6	Visite technique aux îles Salomon pour mieux répondre aux exigences hydrographiques nationales	FONDS CBC			
3.4.7	Visite technique aux îles Cook pour mieux répondre aux exigences hydrographiques nationales	FONDS CBC			
3.4.8	Visite technique en Ouganda, en Tanzanie, au Kenya, au Mozambique et aux Comores	FONDS CBC			
3.4.9	Revoir les procédures de renforcement des capacités existantes et en développer de nouvelles	aucune dépense prévue en 2012	2.2.3		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
	Elément 3.5 Apport en renforcement des capacités			1.1,2.4,3.2,3.3, 4.3, 4.4	SPI1,4,6,7,8,WPI4,26, 27,33,34,40,41,42,43
3.5.1	Accroître la prise de conscience de l'importance de l'hydrographie		2.3.1		
3.5.2	Ateliers techniques, séminaires et cours de brève durée				
3.5.2a	Conception de la base de données et gestion des membres de la CHAO	FONDS CBC			
3.5.2b	Aspects techniques des limites maritimes, lignes de base et extension du plateau continental pour les membres de la CHAO	FONDS CBC			
3.5.2c	Marée et niveaux des eaux pour les levés hydrographiques pour les membres de la CHAO	FONDS CBC			
3.5.2d	Classification du fond de la mer pour les membres de la CHAO	FONDS CBC			
3.5.2e	Développement d'un atelier sur les infrastructures des données spatiales maritimes (MSDI) pour les membres de la CHOIS et de la CHAIA	FONDS CBC			
3.5.2f	Aspects techniques des limites maritimes, lignes de base et extension du plateau continental, Bahreïn, Iran (R.I.), Koweït, Royaume d'Arabie Saoudite, Oman, Pakistan, Qatar & EAU + Irak	FONDS CBC			
3.5.2g	Séminaire : l'importance des services hydrographiques et leur contribution au développement durable, d'un point de vue social et économique, Chili, Colombie, Equateur, Pérou	FONDS CBC			
3.5.2h	Atelier sur la normalisation des paramètres et des méthodes de production des cartes d'inondation (soutien à la préparation en cas de tsunami). Chili, Colombie, Equateur, Pérou, plus Venezuela et Mexique	FONDS CBC			
3.5.2i	Traitement et administration des bases de données spatiales. Argentine, Brésil, Uruguay. Obs.: quatre autres pays latino-américains pourraient être invités	FONDS CBC			

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
3.5.2j	Atelier technique sur la bathymétrie dans les ports et dans les eaux peu profondes. Iles Salomon, Tuvalu, îles Cook, Fidji, Samoa, Tonga, Kiribati, PNG, Tokélaou, Nouvelle Calédonie, Nioué, Vanuatu, Polynésie française et SOPAC	FONDS CBC	2.3.2		
3.5.2k	Placement de personnel en vue de suivre une formation en administration hydrographique au sein de SH régionaux. Papouasie-Nouvelle-Guinée, îles Salomon, Timor-Leste, Vanuatu	FONDS CBC			
3.5.2l	Phase I compétences – CONNAISSANCES SUR LES CARTES -(Angola, Malawi, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Tanzanie, Kenya, Afrique du Sud, Comores, Ouganda)	FONDS CBC			
3.5.2m	Développement de capacités hydrographiques nationales en PNG	FONDS CBC			
3.5.2n	Module 2 du Programme - Traitement des données hydrographiques du RU homologué en Catégorie B. Ouvert.	FONDS CBC			
3.5.2o	Cours de formation régional de 2 semaines sur la production d'ENC élémentaires et d'ENC. Amérique centrale et Caraïbes. CHMAC. En particulier les Bahamas, la Barbade, le Belize, les îles Vierges britanniques, Cuba, le Guatemala, le Mexique, Panama, St Kitts & Nevis, Trinité & Tobago, Venezuela. Premier semestre 2012	Financement en nature de l'OMI vers l'OHI			
3.5.2p	Cours de formation régional de 2 semaines sur les levés hydrographiques et l'introduction à la production de cartes. Pacifique du sud-ouest et océan Indien septentrional. CHPSO et CHOIS (partiel). Premier semestre 2012. Ceci doit inclure la demande originale de la CHPSO : cours régional de Cat.C incluant les RSM et les levés hydrographiques. Toutes les nations de la CHPSO.	Financement en nature de l'OMI vers l'OHI			

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
3.5.2q	Cours de formation régional de 2 semaines sur les levés hydrographiques et l'introduction à la production cartographique. Afrique. CHAtO, CHAIA et CHOIS (partiel). Second semestre 2012	Financement en nature de l'OMI vers l'OHI			
3.5.2r	4ème cours sur le traitement des données hydrographiques et la cartographie marine	Projet CB de la Japan Nippon Foundation			
3.5.3	Cours d'hydrographie et de cartographie marine		2.3.3		
3.5.4	Formation sur le terrain (à terre / à bord)	aucune dépense prévue en 2012	2.3.4		
3.5.5	Projets marins/maritimes				
3.5.5a	- Projet d'autoroute maritime électronique (détroit de Malacca)				
3.5.5b	- Mise en place d'une autoroute maritime (océan Indien occidental)		2.3.5		
3.5.5c	- Sécurité de la navigation sur le lac Victoria	aucune dépense prévue en 2012			
3.5.5d	- Mise en place d'une autoroute maritime (Mer méditerranée occidentale)	aucune dépense prévue en 2012			
3.5.5e	Le Sous-Comité sur le renforcement des capacités favorisera les accords bilatéraux dans le but de satisfaire aux exigences de la Règle 9 du Chapitre V de la Convention SOLAS	aucune dépense prévue en 2012	2.3.6		
	Elément 3.6 Coordination de l'hydrographie et de la cartographie mondiale			2.1, 2.2	SPI2,7,8,WPI15,16,17,18,19,20,21,22
3.6.1	GT sur le WEND		3.1.12		
3.6.2	Les CHR devront assurer la coordination de la cohérence et de la qualité des ENC	aucune dépense prévue en 2012	3.3.4		
3.6.3	C-55 Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde	aucune dépense prévue en 2012	2.2.2		
3.6.4	Séries de cartes INT	aucune dépense prévue en 2012	3.3.5		
	Elément 3.7 Renseignements sur la sécurité maritime			1.4, 2.1	SPI2,5,7,WPI9,10,11,17
3.7.1	SMAN - Sous-Comité du Service mondial d'avertissements de navigation		3.1.9		
3.7.2	- Elargissement et couverture du SMAN	aucune dépense prévue en 2012	3.4.1		
3.7.3	- Coordinateurs de zone NAVAREA	aucune dépense prévue en 2012	3.4.2		
3.7.4	- Publications du SMAN		3.4.3		

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI PROPOSE POUR 2012

TACHE	TITRE	COMMENTAIRES	Tâches du PT quinquennal	Orientation stratégique	Indicateur de performance
	Elément 3.8 Programme de cartographie océanique			1.1,1.5,2.6,3.4	SPI1,4,6,WPI1,12,13,30,35
3.8.1	Comité directeur de la GEBCO		3.1.13		
3.8.2	TSCOM - Sous-Comité technique sur la cartographie des océans		3.1.14		
3.8.3	SCUFN - Sous-Comité sur les noms du relief sous-marin		3.1.15		
3.8.4	Bathymétrie en eaux peu profondes		3.7.1		
3.8.5	Intégration des données bathymétriques		3.7.2		
3.8.6	Cartes et quadrillages numériques	aucune dépense prévue en 2012	3.7.3		
3.8.7	Nouveaux produits GEBCO		3.7.4		
3.8.8	Prise de conscience globale	aucune dépense prévue en 2012	3.7.5		
3.8.9	Centre de données bathymétriques numériques de l'OHI	aucune dépense prévue en 2012	3.7.6		
3.8.10	Projets de cartes bathymétriques internationales, cohérence, série de cartes régionales	aucune dépense prévue en 2012	3.7.7		
3.8.11	Tenue à jour des publications de la GEBCO : B1, B4, B6, B7, B8, B-9		3.7.8		

DU PLAN STRATEGIQUE**ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

Chaque item des programmes détermine :

- (a) l'orientation stratégique faisant référence
- (b) toute partie prenante extérieure à l'OHI qui est concernée
- (c) les objectifs et les étapes associées,
- (d) l'autorité et les participants principaux, le cas échéant,
- (e) les ressources estimées à partir du budget de l'OHI,
- (f) les autres ressources lorsqu'importantes,
- (g) l'(les)indicateur(s) de performance par rapport au(x)quel(s) les progrès sont suivis.

1. renforcer le rôle et l'efficacité de l'OHI
2. Faciliter la couverture globale et l'utilisation des données, produits et services hydrographiques officiels
3. Accroître la prise de conscience globale de l'importance de l'hydrographie
4. Aider les Etats membres à assumer leurs rôles

**ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DE L'OHI POUR 2012
DOCUMENT EXPLICATIF**

Ce document développe le programme de travail et le budget de l'OHI pour 2012, qui sont fournis sous couvert des annexes A et B. Ensemble, ils donnent une estimation des ressources budgétaires requises pour l'exécution du programme de travail et le bon fonctionnement de l'OHI. Ce document décrit de manière plus explicite ces liens.

Le programme de travail de l'OHI proposé pour 2012 est divisé selon les trois programmes suivants :

- Programme 1 "Affaires générales";
- Programme 2 "Services et normes hydrographiques" et
- Programme 3 "Coordination et soutien interrégional".

La nouvelle structure du programme de travail de l'OHI constitue en fait une présentation différente du programme de travail quinquennal approuvé par la XVII^{ème} CHI en 2007. Les anciens programmes 4 et 5 constituent essentiellement la base du nouveau programme 1; l'ancien programme 3 constitue le nouveau programme 2 et les anciens programmes 1 et 2 constituent la base du nouveau programme 3. Les éléments du programme original ont été conservés mais placés dans un ordre différent. Des numéros différents leur ont donc été attribués. Le détail en est donné ci-après :

ANALYSE FINANCIERE

Revenus :

Les ressources nécessaires à l'exécution du programme de l'OHI proviennent presque exclusivement des contributions des Etats membres. Pour 2012, le nombre de parts a augmenté pour atteindre 680, en comparaison avec les 673 parts utilisées pour la préparation des estimations budgétaires de la XVII^{ème} CHI en 2007. Ceci s'explique par l'adhésion de deux nouveaux Etats membres et les variations dans les tonnages, qui ont eu pour conséquence une augmentation nette de sept parts. Les quatre parts qui restent impayées par les Etats membres suspendus ont été prises en compte.

En ce qui concerne le niveau des contributions, la XVII^{ème} Conférence H.I. a décidé, pour 2012, d'accroître la valeur unitaire de la part de 3.00% pour atteindre 4 165 57 €; toutefois, compte tenu de la situation financière toujours satisfaisante de l'Organisation, le Comité de direction conservera la même valeur unitaire de la part que celle utilisée depuis 2005, à savoir. 3 984 48€. Les revenus totaux prévus sont donc légèrement inférieurs au montant approuvé dans le budget quinquennal - 3 041 916 €, ramenant le revenu total prévu à 2 911 006 €.

Dépenses:

Le Comité de direction propose de fixer les dépenses à un niveau légèrement inférieur à celui approuvé par la XVII^{ème} Conférence H.I., soit 2 911 006 €. Le budget sera ainsi strictement équilibré.

Les dépenses sont réparties dans les chapitres suivants :

Chapitre 1 – Coûts afférents au personnel:

Les coûts afférents au personnel inscrits au budget pour 2012 atteignent 2 185 720 €, représentant environ 75% des dépenses totales.

La majeure partie du Chapitre 1 est consacrée aux salaires des directeurs et du personnel du BHI (74%).

Le fonds de retraite interne (FRI) est géré séparément et soumis à des ajustements annuels reposant sur des évaluations actuarielles régulières. Le paiement des pensions aux retraités s'effectuera à partir du FRI et non à partir du budget de l'OHI.

Chapitre 2 – Coûts d'exploitation courants:

Les coûts d'exploitation courants sont maintenus au niveau approuvé par le budget révisé pour 2011, c'est-à-dire 532 035 € (au lieu de 548 820 €).

Les dépenses de voyage restent comparables à celles des années précédentes, et ce malgré l'accroissement des tarifs aériens dont l'impact sera absorbé dans le programme de travail. Les coûts de déplacement liés à l'exécution du programme de renforcement des capacités restent dans les limites de la prévision du budget quinquennal.

Chapitre 3 – Dépenses d'investissements :

La gestion de ces dépenses a été améliorée. Pour 2012, le montant des dépenses (67 051 €) est maintenu au niveau de la prévision du budget quinquennal approuvé par la XVII^{ème} Conférence H.I..

Affectation des fonds:

Les fonds réservés aux futures dépenses demeurent au niveau de l'enveloppe globale approuvée par la XVII^{ème} Conférence H.I. (126 200 €).

En résumé, le nombre de parts, la valeur de la part, les revenus et les dépenses sont au niveau du budget 2011.

ANALYSE PROGRAMMATIQUE

Les éléments exposés ci-dessous donnent des indications sur le niveau d'effort ainsi que sur les effectifs du BHI et des Etats membres qui participent à chaque élément. A partir de ces informations, un niveau de dépenses approximatif peut être estimé. Les fonds affectés à des lignes budgétaires spécifiques associées à un élément du programme sont mis en relief, selon qu'il convient. .

Programme 1 "Affaires générales"

Elément 1.1 Coopération avec les organisations internationales

Cet élément identifie les principales organisations internationales avec lesquelles l'OHI est en liaison. Pour faciliter les références, celles-ci sont listées dans l'ordre alphabétique. Traditionnellement, l'OHI participe aux réunions de la RCTA, de l'AIMS, de l'ACI, de l'OMI, de la COI, de l'ISO, de l'AGPAOC, des NU et de quelques autres organisations. La participation à d'autres organisations également listées s'effectue « sur demande uniquement », comme dans le cas du COMNAP, de la FIG, de GEO, de l'AIP, de l'IAATO, de la CEL, de l'IPGH et du SCAR, entre autres. Le Comité de direction décide de sa participation en fonction des thèmes de discussion lors des réunions.

Le Système du Traité sur l'Antarctique continue d'envisager d'accroître le niveau de priorité accordé aux levés hydrographiques et à la disponibilité en cartes marines. Le WP de l'OHI souhaite maintenir sa participation aux réunions des RCTA pour y rendre compte des progrès réalisés et poursuivre ses efforts dans ce sens, en développant la prise de conscience sur le besoin vital d'améliorer la sécurité de la

navigation, la protection de l'environnement marin et la contribution aux sciences dans l'Antarctique. Un directeur représente généralement l'OHI lors des réunions RCTA en vue de maintenir la continuité de cet effort.

Une étroite coordination existe avec l'AISM et l'AIP en matière de coopération dans des projets de renforcement des capacités et pour des conseils experts sur diverses initiatives relatives à la sécurité de la navigation (comme le concept d'e-Navigation) entreprises par l'AISM et l'AIP. Normalement, un adjoint technique ou un représentant d'un Etat membre représente l'OHI aux réunions présentant un intérêt pour cette dernière.

L'implémentation des obligations hydrographiques énoncées dans le cadre du Chapitre V de la Convention SOLAS nécessite toujours une étroite liaison avec l'OMI et ses organes associés. Les excellentes relations qui existent entre l'OHI et l'OMI ont accru l'efficacité en matière de sécurité de la navigation dans le monde. La coordination des efforts en matière de renforcement des capacités et la fourniture de conseils experts sur l'hydrographie ont joué un rôle clé dans la poursuite des objectifs de l'OHI. Le président du BHI et un adjoint technique participent généralement aux réunions des principaux organes de l'OMI. En ce qui concerne certains sujets particuliers, la représentation du BHI est renforcée par la participation d'un deuxième directeur du BHI, d'autres adjoints techniques et/ou représentants des Etats membres, selon que de besoin.

Les initiatives conjointes avec la COI concernent essentiellement le renforcement des capacités, la GEBCO et les CBI, ainsi que l'importance accrue de la bathymétrie en eaux peu profondes à l'appui des systèmes d'alertes contre les tsunamis et d'autres dangers côtiers. Un directeur participe aux réunions de l'Assemblée et aux conseils exécutifs de la COI lorsqu'elles ont lieu.

Plusieurs organisations comme l'ACI, la CEI, l'ISO et la FIG sont des partenaires importants pour le développement et la tenue à jour des normes. La participation à leurs réunions et groupes de travail dépend de l'importance accordée au thème particulier soumis à l'examen. Un directeur ou un adjoint technique représente en principe l'OHI auprès de ces organisations, lorsqu'on pense que l'OHI tirera profit de ces discussions. Dans le cas de la FIG et de l'ACI, toutes deux contribuent aux travaux du Conseil sur les normes de compétence pour les levés hydrographiques et les spécialistes en cartographie marine.

La participation de l'OHI à d'autres réunions est importante pour que l'OHI reste au premier rang lorsque les discussions portent sur l'hydrographie ou sur des disciplines connexes. Le Comité de direction révisé les ordres du jour de manière détaillée avant de décider de la manière de procéder.

Elément 1.2 Gestion de l'information

La maintenance de bonnes communications avec les Etats membres constitue une priorité pour le BHI ; par conséquent, le fonctionnement et les améliorations du site web de l'OHI et des services de cartes en ligne sont contrôlés en permanence. La communication la plus efficace et la plus rapide entre les Etats membres et le BHI s'effectue bien évidemment via Internet et le BHI doit continuer à améliorer ses capacités dans ce domaine. Aujourd'hui, pratiquement toutes les publications ont été mises en ligne gracieusement sur le site web de l'OHI. Les lettres circulaires sont mises en ligne sur internet dès qu'elles sont signées par le CD. Les communications numériques (courriel) ont la préférence étant donné qu'elles peuvent être enregistrées directement dans le système de gestion des documents (DMS). Le DMS existant nécessite des améliorations ou un remplacement dans un futur proche afin de fournir l'appui nécessaire. L'ensemble du Comité de direction et des adjoints techniques ainsi que les traducteurs et plusieurs membres de catégorie B participent pleinement à l'accomplissement des tâches de cet élément.

Elément 1.3 Relations publiques

Le Comité de direction est en charge des relations avec la Principauté de Monaco et avec d'autres autorités gouvernementales de l'OHI et des Etats non-membre de l'OHI. La Journée mondiale de l'hydrographie est un élément majeur préparé par le BHI. Le thème qui a été proposé aux Etats membres

pour l'année 2012 est : « **La coopération hydrographique internationale à l'appui d'une navigation sûre** ».

Le Comité de direction et les adjoints techniques accomplissent cette tâche en représentant l'OHI à des conférences ou des réunions externes, au cours desquelles des présentations sont normalement faites. Dans le cadre de cet élément, une autre activité est la préparation et la publication de la RHI qui est menée à bien par un directeur et plusieurs membres du personnel.

Elément 1.4 OHI

Cet élément comprend la gestion du programme de travail et du budget de l'OHI, ainsi que la poursuite de l'implémentation de la nouvelle structure de l'OHI. Celle-ci inclut le développement des analyses de risques, du contrôle des performances et des processus de comptes-rendus adaptés pour évaluer l'efficacité de l'Organisation. Le Comité de direction, deux adjoints techniques et un membre de catégorie B sont en charge de cette activité. Le président et le vice-président de la Commission des finances participent au moins deux fois l'an à l'examen du budget et de la situation financière.

Elément 1.5 BHI

Tous les travaux internes envisagés pour 2012 sont englobés dans ce point. L'administration est gérée par le Comité de direction avec l'assistance des adjoints techniques et du personnel de catégorie B. Les procédures internes établies sont en permanence progressivement renseignées afin d'améliorer l'administration et le contrôle financier de toutes les activités permanentes du BHI. La charge de travail en matière de traduction continuera de faire l'objet d'un examen attentif afin d'établir les priorités en fonction des ressources et de déterminer si un apport complémentaire est nécessaire soit avec l'aide des Etats membres soit en sous-traitant la traduction de certains documents sélectionnés. Le maintien du niveau de formation du personnel, la bonne conservation des locaux ainsi que le renouvellement des équipements de bureau relèvent de cet élément.

Elément 1.6 Conférences hydrographiques internationales

Les derniers détails relatifs à la préparation de la XVIII^{ème} CHI, suivant un compte à rebours qui a débuté en 2011, assureront que tous les documents sont disponibles en temps voulu pour l'examen des Etats membres. Le Comité de direction et l'ensemble du personnel sont très impliqués dans cette activité. Ils en contrôlent le bon déroulement et mettent en place toutes les dispositions nécessaires pour que la conférence soit réussie.

Programme 2 "Services et normes hydrographiques"

Elément 2.1 « Comité des services et des normes hydrographiques »

Cet élément donne une idée générale des objectifs techniques de l'OHI pour 2012, parmi lesquels la poursuite du développement des normes associées à la S-100, à savoir la norme S-101 Spécification de produit pour ENC et autres, qui fait partie des objectifs techniques essentiels de l'Organisation. Un directeur, trois adjoints techniques et plus de 40 représentants d'Etats membres jouent un rôle actif dans la progression de ces activités. Le HSSC se réunit tous les ans et plus de 30 Etats membres et un nombre accru d'observateurs d'OING participent à ses réunions. Un niveau d'aide sous contrat est requis pour faire progresser certaines étapes du développement des normes relatives aux données numériques ou aux concepts relatifs à la S-100 lorsqu'il n'existe pas de compétence disponible au sein des Etats membres.

Eléments 2.2 à 2.13

Ces éléments sont listés dans l'ordre alphabétique pour faciliter les références

Les organes subsidiaires du HSSC sont régis par un mandat et des règles de procédure. Tous - à l'exception d'ABLOS - comprennent des experts techniques issus des Etats membres, accompagnés d'observateurs d'Organisations internationales non gouvernementales (OING) et de contributeurs experts, en principe issus du secteur privé. Dans le cas d'ABLOS, les compétences sont issues des représentants des Etats membres de l'OHI et de l'Association internationale de géodésie. Chaque organe

suit un programme de travail coordonné et approuvé par le HSSC en tant qu'organe directeur.

- ABLOS continuera à apporter un soutien en matière de renforcement des capacités, sous forme de formation, aux différentes CHR qui ont besoin de formation sur les aspects techniques du droit de la mer. Le président d'ABLOS est assisté par un adjoint technique.
- Le CSPCWG s'occupe d'activités en rapport avec la normalisation des cartes au format papier.
- Des groupes de travail comme le DIPWG, le DPSWG, le DQWG et l'EUWG traitent essentiellement de différents aspects relatifs aux ENC, depuis la perspective des informations numériques, la protection des données, jusqu'aux questions de qualité et de mise à jour. Y sont inclus l'appui technique en matière de qualité des ENC et la participation aux réunions conjointes des RENC.
- Le HDWG continuera d'examiner des propositions en vue de leur inclusion dans le dictionnaire hydrographique.
- Le MSDIWG continuera de promouvoir l'hydrographie au sein de plus larges modèles d'infrastructures de données, pour lesquels un programme de formation standardisé a été développé.
- Le SNPWG continuera ses travaux de développement des normes basées sur la S-100 pour les publications numériques.
- Le GT du TSMAD sera engagé dans des travaux supplémentaires d'implémentation de la S-100 et du développement de la S-101 Spécification de produit pour ENC.
- Le TWLWG se concentrera de manière accrue sur les marées et les niveaux des eaux étant donné qu'ils se rattachent à la navigation numérique et à la fourniture des services hydrographiques associés.

Programme 3: "Coordination et soutien interrégional "

Elément 3.0.- Comité de coordination interrégional

Ce comité continuera de coordonner toutes les CHR et les autres organes qui possèdent une structure globale/régionale. Il fournira également des conseils au BHI sur l'implémentation de la préparation des mécanismes approuvés à la XVII^{ème} CHI. Un directeur et deux adjoints techniques du BHI participent directement à cette activité.

Elément 3.1. - Coopération avec les Etats membres et participation aux réunions appropriées

Cet élément est essentiellement accompli par le biais des réunions des Commissions hydrographiques régionales (CHR). En 2012, neuf CHR et la CHA envisagent de se réunir. Ces réunions ont pris de l'importance et continueront d'en prendre à mesure que les CHR seront de plus en plus impliquées dans la préparation, l'exécution et l'évaluation globale du programme de travail de l'OHI et du développement du plan stratégique de l'OHI, *via* l'IRCC. Ces réunions de deux à quatre jours - qui sont souvent tenues conjointement avec un atelier, un séminaire ou une initiative en matière de renforcement des capacités - constituent la meilleure occasion pour les pays d'une région, Etats membres ou non Etats membres, de discuter des réalisations, d'identifier des initiatives et de développer des positions régionales sur des questions de l'OHI. De plus en plus d'OING accréditées et de représentants de l'industrie hydrographique participent à ces événements qui offrent une occasion unique aux pays en développement de se tenir au fait des développements technologiques et des opportunités de formation. La participation varie en fonction de la région, mais est généralement de l'ordre de 20 à 50 participants à chaque rencontre. Un directeur, parfois accompagné d'un adjoint technique, représente le BHI aux réunions, et fournit conseils et assistance sur les questions relatives à l'OHI. Le directeur en charge contrôle le suivi des actions approuvées à chaque réunion des CHR.

Elément 3.2. - Participation accrue des Etats non membres

Cet élément regroupe des activités visant à mettre en œuvre des stratégies régionales qui encouragent la participation et l'engagement des Etats non membres dans les activités de l'OHI, en vue d'accroître la prise de conscience de leurs obligations internationales en matière d'hydrographie dans le cadre du

Chapitre V de la Convention SOLAS et de développer les capacités à remplir ces obligations. Tous les directeurs et les adjoints techniques affectés à une CHR doivent suivre cette activité et soutenir le président de leur CHR respective. Cet élément comprend également les activités destinées à favoriser la réintégration des Etats membres suspendus, l'approbation des demandes et le dépôt des instruments d'adhésion selon qu'il convient.

Elément 3.3 – Gestion du renforcement des capacités

Cet élément comprend les réunions du CBSC et du Comité international sur les normes de compétence.

- En ce qui concerne le CBSC, cet élément contient les diverses tâches centrées sur la nécessité d'optimiser la structure du CB de l'OHI en améliorant la coordination avec les CHR, en augmentant le contrôle sur des projets/initiatives convenus suivant les procédures développées pour contribuer à la gestion du fonds de renforcement des capacités. Le fonds soutiendra les activités identifiées dans les éléments 3.4 et 3.5. Pour 2012, une affectation de 55 000€ du budget normal et près de 260 000€ de la contribution de la République de Corée dans le but de mettre en place le programme OHI/République de Corée de coopération technique, particulièrement l'implémentation du programme de travail de l'OHI sur le renforcement des capacités, seront allouées au fonds CB pour différents projets. La priorité est accordée au développement de la première et de la deuxième phase des capacités hydrographiques dans les pays en développement. Les capacités de production des ENC sont également incluses, notamment par le biais du soutien du projet japonais de renforcement des capacités et de la contribution de l'OMI. Un directeur et un adjoint technique participent à hauteur de 30% de leur temps au suivi de cette activité. Le personnel du service financier du BHI contribue également à cet élément.
- Le BHI et le président du CBSC poursuivront la coordination avec les secrétariats de l'OMI, de la COI, de l'AIMS et de l'OMM en ce qui concerne les questions relatives au renforcement des capacités destinées à améliorer l'efficacité des efforts de renforcement des capacités dans les domaines de ces organisations qui se rapportent à l'hydrographie, la cartographie et les renseignements de sécurité maritime. Un directeur et un adjoint technique sont engagés dans cet élément.
- En ce qui concerne l'IBSC, des progrès sont prévus dans la mise à jour des normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine et des publications connexes (particulièrement la S-5 et la S-8). Cette tâche particulière concerne un directeur, un adjoint technique et des représentants de quatre Etats membres.

Elément 3.4 – Evaluation du renforcement des capacités

Cet élément comprend les visites dans les pays sélectionnés dans les zones de la CHMAC, de la CHOIS, de la CHZMR, de la CHAIA, de la CHPSO. Les visites techniques et consultatives sont effectuées par des groupes d'experts des régions respectives avec le soutien du personnel du BHI ou des Etats membres selon que de besoin. Le CBSC continuera d'examiner les procédures d'évaluation de l'efficacité des projets de renforcement des capacités individuels. Le BHI et les CHR contribueront à évaluer les actions de suivi dans les pays en relation avec les recommandations incluses dans les rapports de visites techniques. Cette tâche engage un directeur et un adjoint technique qui apportent leur appui au président du CBSC.

Elément 3.5 – Apport en renforcement des capacités

Plusieurs tâches sont incluses sous cet élément, y compris l'accroissement de la sensibilisation à l'importance de l'hydrographie lors des visites demandées par les gouvernements. Plusieurs CHR bénéficieront d'ateliers techniques et de cours de courte durée. Toutes les initiatives ont été identifiées comme prioritaires par les CHR appropriées ; le CBSC a étudié et évalué toutes les propositions et a identifié le niveau de soutien qui pourra être assuré par le fonds sur le renforcement des capacités. En 2012, la priorité sera accordée aux CHR suivantes : CHAO, CHOIS, CHMAC, CHAISO, CHPSE, CHZMR, CHPSO et CHAIA. Quatre initiatives décrites correspondent à celles financées par l'OMI et par la JNF. Cet

élément inclut également plusieurs projets maritimes. Le suivi et la coordination de toutes les activités de CB mobilisent quasiment 50% du temps d'un directeur et d'un adjoint technique.

Elément 3.6.- Coordination de l'hydrographie et de la cartographie globales

Le GT du WEND supervisera la progression de la couverture, la cohérence et la qualité des ENC et tiendra les CHR informées des questions relatives aux ENC. Ce GT aidera également le BHI à préparer des rapports, pour l'OMI et pour d'autres organisations concernées sur la disponibilité des ENC. Le soutien du BHI pour la série de cartes INT est également inclus sous cet élément. Un directeur et un adjoint technique sont concernés par les composantes de cet élément.

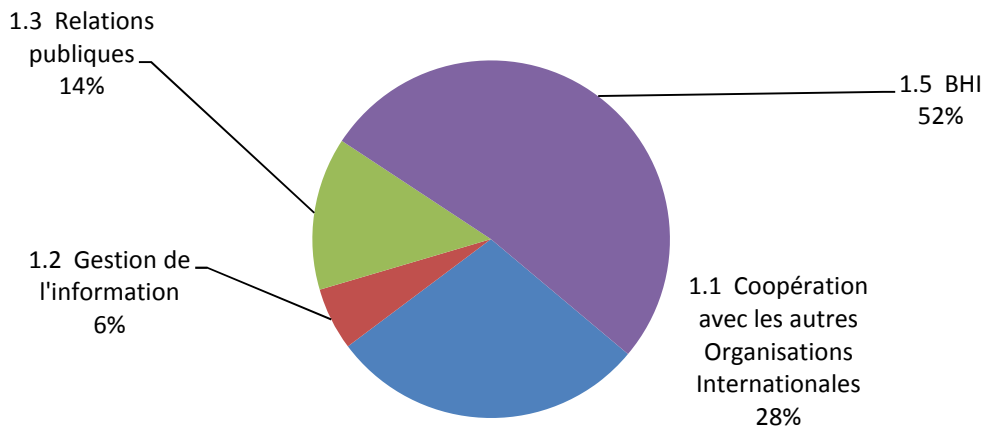
Elément 3.7 - Renseignements sur la sécurité maritime

Cet élément regroupe la réunion annuelle du SMAN-SC et l'amélioration continue du niveau de coordination des zones NAVAREA. La révision et la tenue à jour régulières de publications pertinentes, telle la S-53 est également incluse. Le président du SMAN-SC participera à la quatrième réunion de l'IRCC et les membres du SMAN-SC contribueront à la fourniture de composantes sur les RSM, lors de cours appropriés, dans le cadre du programme CB. Il est demandé à un directeur et à un adjoint technique de suivre cette activité avec le soutien des membres du SMAN-SC et de son président.

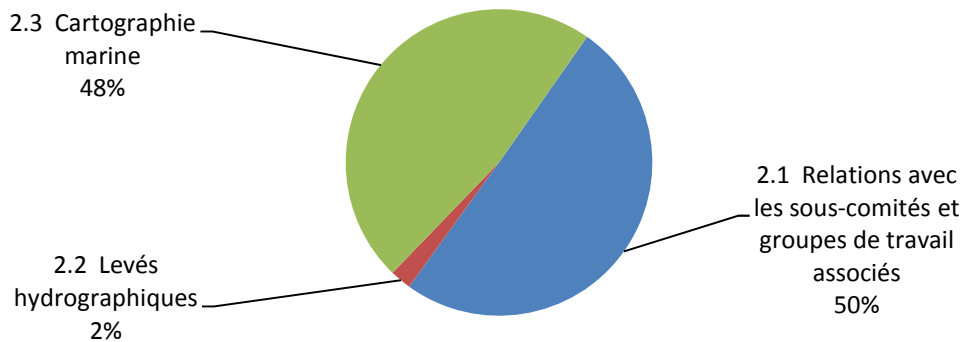
Elément 3.8 - Programme de cartographie océanique

Cet élément comprend la réunion du comité directeur et de ses deux sous-comités. L'amélioration de la disponibilité de la bathymétrie en eaux peu profondes a toujours une priorité élevée dans le cadre de cet élément. Le recueil des données hydrographiques existantes dispersées dans la région Antarctique et Arctique est également une activité majeure pour le progrès. D'autres tâches prévues pour 2012 incluent la création officielle d'un nouveau sous-comité « SCRUM » et la tenue à jour des publications associées, avec une priorité pour les directives de la B-7 GEBCO. Les questions relatives à la GEBCO sont traitées par un directeur, par trois adjoints techniques et par quelque dix représentants d'Etats membres qui participent au comité directeur de la GEBCO et à ses sous-comités.

Programme 1 - Affaires générales



Programme 2 - Services et normes hydrographiques



Programme 3 - Coordination et soutien international

